

MAIRIE DE MONPAZIER

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 02 Mai

Présents : Mmes : Talou, Gardel, Maison, Alglave,

MM : Duppi, Bresson, Pouzet, Sartrand, Gipoulou, Lorblancher, Biard, Morisse.

Absent : M Cheval

Secrétaire de séance : M. Gipoulou

Lecture du compte rendu du 4 avril 2012 par Mme Alglave

Approbation du Conseil Municipal à l'unanimité.

DELIBERATIONS

ORDRE DU JOUR

DELIBERATIONS

D01 ➤ **Logement conventionné : choix des entreprises**

Dans le cadre du Marché A Procédure Adaptée du logement conventionné, Monsieur le maire informe que la commission d'ouverture des plis s'est réunie en date du 27 avril 2012 et a jugé les offres selon les critères pondérés qui ont été indiqués dans le règlement de consultation.

Ont été retenues les entreprises suivantes :

Lot	Corps d'état	Entreprises	Adresse	Montant HT
1	Charpente	BOURGES JM	Lavalade	2 327.20 €
2	Maçonnerie	BOURGES JM	Lavalade	3 172.27 €
3	Plâtrerie	DELATTRE T	Siorac en Périgord	5 522.65 €
4	Menuiserie	ARCHAMBAUD	Le Buisson de Cadouin	4 558.00 €
5	Electricité Chauffage	CHANTAL I	Monpazier	4 432.09 €
6	Plomberie	CHANTAL I	Monpazier	1 811.83 €
7	Carrelage	BARRIERE C	Monpazier	967.50 €
8	Traitement Salpêtre	SAPA	Périgueux	2 848.96 €

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

D02 ➤ **Aménagement du terrain face à l'école : demande de subvention à la Région**

Monsieur le maire rappelle l'acquisition d'un terrain face à l'école et propose le projet d'aménagement d'un parc-relais paysager avec un montant prévisionnel de l'ensemble des dépenses ainsi que le plan de financement comme suit :

Dépenses	Montant
Travaux d'aménagements	353 910 €
Total des dépenses	353 910 €

Recettes	Montant
Subvention de l'Etat	67 859 €
Subvention Conseil Régional	30 000 €
Subvention Conseil Général	60 000 €
Autofinancement	196 051 €
Total des recettes	353 910 €

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

D03> Contrat d'objectif demande de subvention pour le chauffage "Salle des fêtes"

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le chauffage électrique de la salle des fêtes ne fonctionne plus. Aussi il est nécessaire de le remplacer, étant donné les locations régulières des associations. Le montant du devis s'élève à 10 169.33 € HT et il convient de solliciter une subvention auprès du Département dans le cadre des Contrats d'Objectifs.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

D04> Contrat d'objectif demande de subvention tranche 2 "restauration lavoir et fontaine"

Monsieur le Maire rappelle le projet de restauration du lavoir et de la fontaine et l'accord de subvention d'un montant de 6 035€ inscrit au Contrat d'Objectif (2011-2014)

Dans la continuité du projet, il convient d'ajouter une seconde tranche pour un montant de 14 500€, et de demander une subvention dans le cadre des Contrats d'Objectifs.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

D05> Subventions aux associations

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal fixe les subventions aux associations comme suit, la Croix Rouge, le Secours Catholique et le Secours Populaire bénéficient chacun de 50€ supplémentaires.

Le conseil souhaiterait avoir un compte rendu d'activités de ces trois associations et notamment sur le canton.

ACAM	600
ADOREED	80
Amicale des pompiers	300
Amicale laïque	260
Ecole de Monpazier Voyage	100
AMIS de la fondation pour la mémoire déportation	50
Amis du croquant	50
Amis de Jean Galmot	50
Amis de la Nauze	50
Anciens combattants	50
Boutarels	150
Bufarot	50
Chorale et musique	250
CLEM	500
Club des aînés de la Bastide	50
Comité des fêtes	200
Cyclo-Bastide cyclotourisme	50
Dames du jeudi	50
FNATH (accidentés de la vie)	30
Foyer socio-éducatif Beaumont 10€/élève	90
Gazette Monpaziéroise	50
Judo-club Capdrot	50
Office du tourisme	1 700
Papillons blancs	100
Pinsons (maison de retraite)	100
Radio 4	32
RASED Beaumont	100
SAKADOS	50
Secours catholique	100
Secours populaire	100
Société hippique	150
Stade Monpazierois rugby	1 000

Tennis club	200
UDAF 24	50
Union sportive foot	1 000
Vélo-club Monpazierois	400
L'Œil Lucide	100
Périgord Mémoire Histoire	100
Maison familiale de Ribérac	50
Croix Rouge	100
SOS Animaux	50
RESERVE	248
TOTAL	9 000

D06> Renouvellement de la convention de mise à disposition du personnel avec la Communauté de Communes

Monsieur le Maire informe du renouvellement de la convention de mise à disposition entre le personnel de la mairie et la Communauté de Communes du Monpazierois pour une durée de trois ans.
Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

D07> Convention d'adhésion au service Energies du SDE 24

Monsieur le Maire donne lecture du contenu des assistances du service Energies au SDE24 notamment en matière d'énergies renouvelables par un bilan de recensement des consommations de tous les équipements de la collectivité et comparaison avec des consommations de référence. Cela nécessite une adhésion de 100€ + 0.5€/ habitant soit 369.50€.

Le conseil municipal souhaite avoir des informations supplémentaires auprès de communes ayant adhéré au service Energies.

LETTRES DIVERSES

- Accord d'une subvention du Conseil Général de 8 000€ dans le cadre du produit des amendes de police pour la sécurité sur le projet du terrain d'aménagement face à l'école.
- Infra-concept a envoyé un courrier de désaccord suite au refus du conseil municipal de payer des travaux supplémentaires sans avoir reçu d'avenant l'informant d'un coût supplémentaire de 13 670€ HT. Une réponse lui sera faite en rappelant qu'aucun document mentionnant des travaux supplémentaires n'a été formulé à la mairie avant la fin de l'étude de diagnostic du réseau d'assainissement.
- Dans le cadre du regroupement de Communautés de Communes, des commissions de travail vont être mises en place où tous les élus des Conseils Municipaux peuvent participer. Un tableau des différentes commissions va être envoyé à chaque élu, qui pourra s'inscrire pour participer aux différentes commissions.

Fin de la séance : 20h